

Offre Électricité Budget

Offre de marché réservée aux particuliers dont la puissance est inférieure à 36 kVA

Valable à compter du 1er septembre 2025

Votre tarif d'électricité comprend 3 parties :

Abonnement

Un abonnement sans surcoût

Chez ALPIQ, le prix de l'abonnement est identique à celui des tarifs réglementés.

Le montant de votre abonnement dépend de la puissance maximale de votre compteur (exprimé en kVA).

Consommation

Un prix du kWh toujours moins cher

Vous bénéficiez de 15% de remise sur le prix du kWh HT du tarif réglementé au 01/08/2025. Le prix du kWh HT est fixe jusqu'au 30/09/2026. Par la suite, vous bénéficierez de l'offre indexée SERENITE*.

Taxes

Un taux identique pour tous les fournisseurs

De nombreuses taxes et contributions s'appliquent à votre contrat d'électricité. Elles sont identiques chez tous les fournisseurs d'électricité et évoluent en fonction des décisions du gouvernement.

Option tarifaire Base						Option tarifaire Heures Creuses																
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€/mois) <small>Identique au tarif réglementé</small>		Prix du kWh (en €/kWh)				Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€/mois) <small>Identique au tarif réglementé</small>		Prix du kWh (en €/kWh)												
	HT	TTC	Tarifs réglementés		Tarif Alpiq -15%*			HT	TTC	Heures pleines				Heures creuses								
			HT	TTC	HT	TTC				Tarifs réglementés	Tarif Alpiq		Tarifs réglementés	Tarif Alpiq								
3 kVA	8,51	11,73																				
4 kVA	9,36	12,97																				
5 kVA	10,22	14,22																				
6 kVA	11,07	15,47							6 kVA	11,30	15,74											
7 kVA	11,98	16,77							7 kVA	12,25	17,10											
8 kVA	12,88	18,08							8 kVA	13,19	18,46											
9 kVA	13,79	19,39							9 kVA	14,14	19,81											
10 kVA	14,70	20,70							10 kVA	15,05	21,13											
11 kVA	15,60	22,01							11 kVA	15,96	22,44											
12 kVA	16,51	23,32							12 kVA	16,87	23,76											
13 kVA	17,36	24,57							13 kVA	17,72	25,00											
14 kVA	18,22	25,81							14 kVA	18,58	26,25											
15 kVA	19,07	27,06							15 kVA	19,43	27,49											
16 kVA	19,91	28,29							16 kVA	20,31	28,77											
17 kVA	20,76	29,53							17 kVA	21,20	30,06											
18 kVA	21,60	30,76							18 kVA	22,08	31,34											
19 kVA	22,53	32,10							19 kVA	23,03	32,69											
20 kVA	23,46	33,44							20 kVA	23,97	34,05											
21 kVA	24,39	34,77	0,132700	0,195216	0,112795	0,171330			21 kVA	24,92	35,40	0,143400	0,208056	0,121890	0,182244	0,106300	0,163536	0,090355	0,144402			
22 kVA	25,32	36,11							22 kVA	25,86	36,76											
23 kVA	26,25	37,45							23 kVA	26,81	38,12											
24 kVA	27,18	38,79							24 kVA	27,75	39,47											
25 kVA	28,06	40,06							25 kVA	28,61	40,73											
26 kVA	28,94	41,34							26 kVA	29,48	41,99											
27 kVA	29,82	42,62							27 kVA	30,34	43,25											
28 kVA	30,69	43,89							28 kVA	31,20	44,50											
29 kVA	31,57	45,17							29 kVA	32,07	45,76											
30 kVA	32,45	46,44							30 kVA	32,93	47,02											
31 kVA	33,36	47,75							31 kVA	33,80	48,28											
32 kVA	34,26	49,06							32 kVA	34,67	49,55											
33 kVA	35,17	50,37							33 kVA	35,54	50,82											
34 kVA	36,07	51,67							34 kVA	36,41	52,08											
35 kVA	36,98	52,98							35 kVA	37,28	53,35											
36 kVA	37,88	54,29							36 kVA	38,15	54,61											



Option électricité verte

Chez ALPIQ vous êtes libre de choisir la part d'énergie verte dans votre offre (0% ou 100%), sa région d'origine (France Nord, France Sud-Est et France Sud-Ouest), et la technologie (Hydraulique, Éolien ou Solaire). Vous voyez ainsi clairement le montant alloué à l'énergie verte.

	Prix Option Électricité verte	
Origine France Hydraulique, Éolien, Solaire Nord, Sud-Est, Sud-Ouest	0,005 €/kWh HT	0,006 €/kWh TTC

Les avantages inclus dans mon offre

Une offre vraiment personnalisable

Vous avez la possibilité de personnaliser votre offre en choisissant : l'origine et le pourcentage d'énergie verte, le montant de vos mensualités, votre date de prélèvement.

Vous changez d'avis ?
Modifiez vos options en quelques clics.

Un contrat sans mauvaise surprise

Les contrats ALPIQ sont sans engagement et sans frais cachés.

Suivez, analysez et maîtrisez votre consommation depuis votre espace client.

Un service client à votre service

Les conseillers ALPIQ sont basés en France et à vos côtés pour vous aider.

ALPIQ est élu "Meilleur service client de l'année" entre 2017 et 2022.

Source : Baromètre CLEEE-FNCCR territoire d'énergie 2017-2022 pour les professionnels

Le saviez-vous ?

Si je change d'avis, puis je revenir au tarif réglementé ?

Nos offres sont sans engagement, il vous est donc possible de revenir au tarif réglementé quand vous le souhaitez.

Est-ce que j'ai besoin de changer de compteur ?

Non, il n'y a pas besoin d'intervention lors d'un changement de fournisseur.

En changeant de fournisseur est ce que je risque une coupure d'électricité ?

Non, rejoindre ALPIQ est rapide et n'entraîne pas de coupure de courant.

Frais annexes

- 1** Pénalité de retard de paiement : 7,50 € TTC par retard
- 2** Intérêt de retard de paiement : 1,5x le taux d'intérêt légal en vigueur
- 3** Duplicata de facture de moins de 6 mois : 5 € TTC par duplicata

Le prix « toutes taxes comprises » (TTC) comprend le prix hors taxes (HT) auquel s'ajoute les taxes et contributions énergie (la contribution aux charges du service public de l'électricité (CSPE) d'un montant de 0,02998 € par kWh et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA), d'un taux de 21,93 %, et appliquée sur la part acheminement de votre abonnement) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 20% applicable sur l'abonnement, la CTA, la consommation d'électricité et la CSPE. Les tarifs TTC sont fournis à titre indicatifs et sont susceptibles de varier en fonction des taxes et contributions appliquées (CTA). Avec ALPIQ, vous avez la garantie qu'une quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne) équivalente à votre part d'énergie verte est injectée dans les réseaux, grâce aux garanties d'origine émises par EEX.

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment.

En cas d'évolution réglementaire (notamment modification d'une taxe ou de son taux), cette modification sera applicable au jour de l'entrée en vigueur de la décision réglementaire. Le prix de la fourniture de l'énergie est fixé et ne varie pas en fonction des évolutions des prix sur le marché de gros, sauf pour tenir compte des évolutions ultérieures des autres composantes de prix imposées par la loi ou le règlement ou tout dispositif et mécanismes régulés (notamment évolution des tarifs d'utilisation des réseaux, de l'Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique (ARENH), aux évolutions liées aux obligations en matière d'économies d'énergie dont le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie).

* Remise de 15% sur le prix du kWh (HT) du tarif réglementé de vente (TRV) au 01/08/2025. Le prix du kWh HT est fixe jusqu'au 30/09/2026. Par la suite, vous bénéficierez de l'offre indexée SERENITE. L'offre SERENITE est indexée sur le prix du kWh HT par rapport au tarif réglementé en vigueur, cette offre est garantie toujours moins cher que le tarif réglementé.

Version de la grille tarifaire : Grille tarifaire_PRIX_BUDGET_15_01092025_02

